

# LA REVUE DES POLICIERS MUNICIPAUX

MAGAZINE OFFICIEL DU SNPM - DEUXIEME SEMESTRE 2024 - N° 18



[www.snpm.fr](http://www.snpm.fr)



✓ **FORMATION SPÉCIALE**  
pour la brigade équestre de Nice

✓ **PACTESUR 2**  
Lancement de l'Académie  
Européenne de Police





# L'ÉDITO



Le Président du SNPM  
Monsieur Frédéric Biedak

Encore une année qui se termine, avec toujours plus d'insécurité, de difficultés à exercer notre métier sereinement. Nous qui sommes l'unique Police de proximité, présente jour et nuit sur la voie publique. Nous qui sommes toujours présents pour assurer la sécurité des citoyens, comment résoudre cette problématique lorsqu'il y a encore tant de Policiers Municipaux non armés (d'armes létales) ?

Comment protéger les citoyens si nous même, ne sommes pas protégés ? Il est temps que le gouvernement statue sur l'obligation d'armement pour tous les policiers municipaux et pas uniquement en armes de poing, mais également en armes d'épaule. Il faut absolument que notre statut social évolue, avec une grille indiciaire en adéquation avec notre exposition aux risques et aux nombreuses obligations liées à notre profession ainsi qu'un calcul de notre système de retraite équivalent aux autres forces de sécurité. Nous y avons droit !!!

Je profite de cet édito, en cette période de festivités, pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 qui, je l'espère, comblera nos vœux les plus chers, aussi bien personnels que professionnels.



# LE SOMMAIRE



## 3/L'EDITO

PAGE 3



## 5/HUMEUR

Nos héros du quotidien

PAGE 5

**LA REVUE DES  
POLICIERS MUNICIPAUX**  
Magazine officiel du Syndicat National  
des Policiers Municipaux.

**RÉGIE PUBLICITAIRE & RÉALISATION**  
E.C.P. - 38, bd Tzarewitch - BP 1380 - 06004 NICE Cedex 1  
Tél. 04 89 15 71 99 - E-mail : gestion.ecp@sfr.fr

**RÉDACTION**  
SNPM - 196, rue de Varsovie 54600 TUCQUEGNIEUX  
E-mail : contact@syndicat-snpm.fr  
www.syndicat-snpm.fr  
Secrétariat du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h  
Tél. 06 69 48 38 97

Directeur de la Publication : **YB Réalisations**  
Crédits photos : YB Réalisations/Droits réservés  
Pixabay Domaine Public/AdobeStock.

Droits de reproduction réservés  
pour tous pays



PAGE 7

## 7/FORMATION

Pour la brigade équestre



PAGE 20

20/CQFD

## 32/ PACTESUR 2

Lancement de l'Académie  
de Police Européenne



## 41/SALON DE LA PM

Compte-rendu



PAGE 41



## 44/CULTURE

Livres - Musique  
Séries Télé

PAGE 44



PAGE 46

## 46/RECETTE

Tian de courgettes



## 47/HOROSCOPE



# HUMEUR

## *nos Héros du Quotidien*

Nous traversons une drôle d'époque, sur la voie publique et cela quelle que soit la ville. Tout peut arriver et à tout moment. Et sommes-nous prêts à endiguer cette situation ? Nous ne le pensons pas, pour tellement de raisons et surtout pour de nombreuses prises de décisions qui ne viennent pas vraiment, ou de façon si légères qu'elles restent du domaine de la communication. L'actualité présente constamment des violences, des débats, ce que l'on devrait faire ou ne pas faire, des lois à promulguer en supplément à des lois déjà existantes et non appliquées, par volonté de ne pas ajouter du trouble au trouble, par le manque de places en prisons, par les excuses toujours trouvées à ceux qui violent la loi et font des victimes et dont la peine n'est pas vraiment prise en cause. Par le manque de décisions fortes emplies d'audace et de volonté. Tous ces doublons de lois qui ne changent pas ou n'empêchent pas la violence installée, pour ne pas dire instituée. Et au milieu une profession doit apporter une réponse sur l'ensauvagement qui gangrène chaque jour un peu plus notre société.

Cette profession, vous l'avez compris ce sont les forces de sécurité. Alors, nos héros du quotidien sont bien sûr les policiers nationaux et municipaux, la gendarmerie nationale et les ASVP. Hélas, les héros du quotidien, à eux seuls ne peuvent pas changer une société qui reste incapable de

gérer tant que l'on ne prendra pas les mesures adéquates. Pourtant un exemple existe, il s'agit de la théorie des carreaux cassés, la tolérance zéro ! Un maire d'une grande ville, New York, Monsieur Gulliani a appliqué cela dans sa ville et cela marche. Bien sûr, il faut prendre rapidement la décision de construire des prisons, d'augmenter le nombre des forces de police et de leur donner des moyens physiques et juridiques plus importants, d'avoir des juges qui statuent rapidement, et d'appliquer une tolérance zéro. Alors sommes-nous prêts à endiguer ce qui pourrait la vie de nos concitoyens ? Sommes-nous prêts à donner ces moyens et à avoir cette volonté de créer une société où l'ordre existe vraiment et où l'autorité est incontournable ? Sommes-nous prêts ?

En attendant, les héros du quotidien font de leur mieux pour sauver une société qui part en déliquescence, avec si peu de moyens, avec si peu de reconnaissance. Avec le risque d'aller trop loin, l'obligation de réfléchir avant la moindre action pour ne pas être mis au pilori. Les héros du quotidien sont fatigués et si demain les héros du quotidien tombent, qui sera là pour les relever ?

# UNE FORMATION SPECIALE POUR LA BRIGADE EQUESTRE DE NICE



La formation d'une brigade équestre demande une spécificité bien particulière pour pouvoir intervenir de façon sécurisée en milieu urbain. Il faut maîtriser le cheval en toute circonstance et pouvoir effectuer son travail de policier de façon identique à celui d'une autre brigade. Aussi, il est nécessaire d'appliquer différents modes

d'interventions et prévoir la réaction des fonctionnaires équins. Pour toutes ces raisons, nous retrouvons la brigade équestre de Nice, encadrée par les MMA pour une journée de formation très situationnelle, afin que cette brigade d'exception puisse avoir une meilleure efficacité.



*Il est nécessaire avant la formation de faire évoluer les chevaux dans le parc équestre pour les mettre en condition de travail.*



Avant de commencer cette formation, les MMA expliquent les différentes phases d'apprentissage qui vont mettre les fonctionnaires dans des situations qui pourraient se présenter sur la voie publique et ainsi mieux appréhender les interventions.



L'exercice commence, en soumettant les chevaux au stress généré par un véhicule qui passe à vive allure devant et derrière les cavaliers en utilisant les gyrophares et le deux-tons, de façon à reconstituer les bruits ambiants auxquels ils sont soumis en ville. Les chevaux passent brillamment ce test, il faut dire qu'ils sont habitués à travailler en milieu urbain, même si sur les six chevaux, deux sont de nouveaux fonctionnaires équiens. Mais en quelques mois, ils sont devenus aptes à appréhender les différents bruits et situations.





*Mise en place pour le second test.*



Les équipages vont devoir traverser des écrans de fumée, fumigènes lancés par les MMA.



Pour la plupart des chevaux, le test fumigène se passe bien, pour deux autres plusieurs passages seront nécessaires. Dans l'ensemble, les équipages vont effectuer de nombreux passages, et l'on peut dire qu'ils relèvent parfaitement le défi.

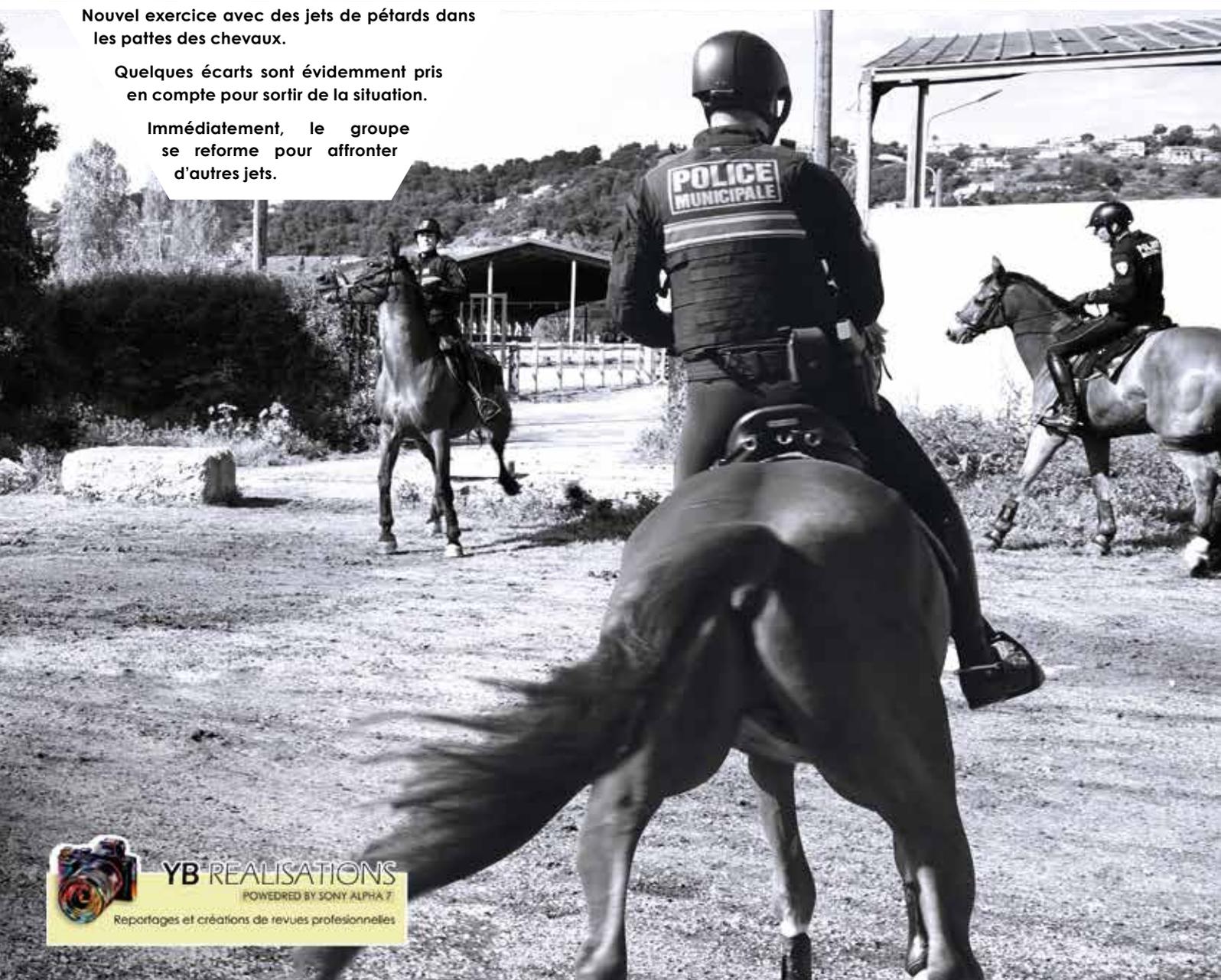




Nouvel exercice avec des jets de pétards dans les pattes des chevaux.

Quelques écarts sont évidemment pris en compte pour sortir de la situation.

Immédiatement, le groupe se reforme pour affronter d'autres jets.



**YB REALISATIONS**

POWERED BY SONY ALPHA 7

Reportages et créations de revues professionnelles



Un autre exercice est réalisé avec des bruits de vaporisateurs, contenant de l'eau, mais dont le bruit est identique à celui des gazeuses. Et fin des exercices extérieurs, après débriefing des MMA.



Préparation pour les exercices de tir sur cible depuis le cheval. A l'intérieur du centre équin. Il est à signaler que les fonctionnaires sont tous équipés d'armes et de munitions simunition.

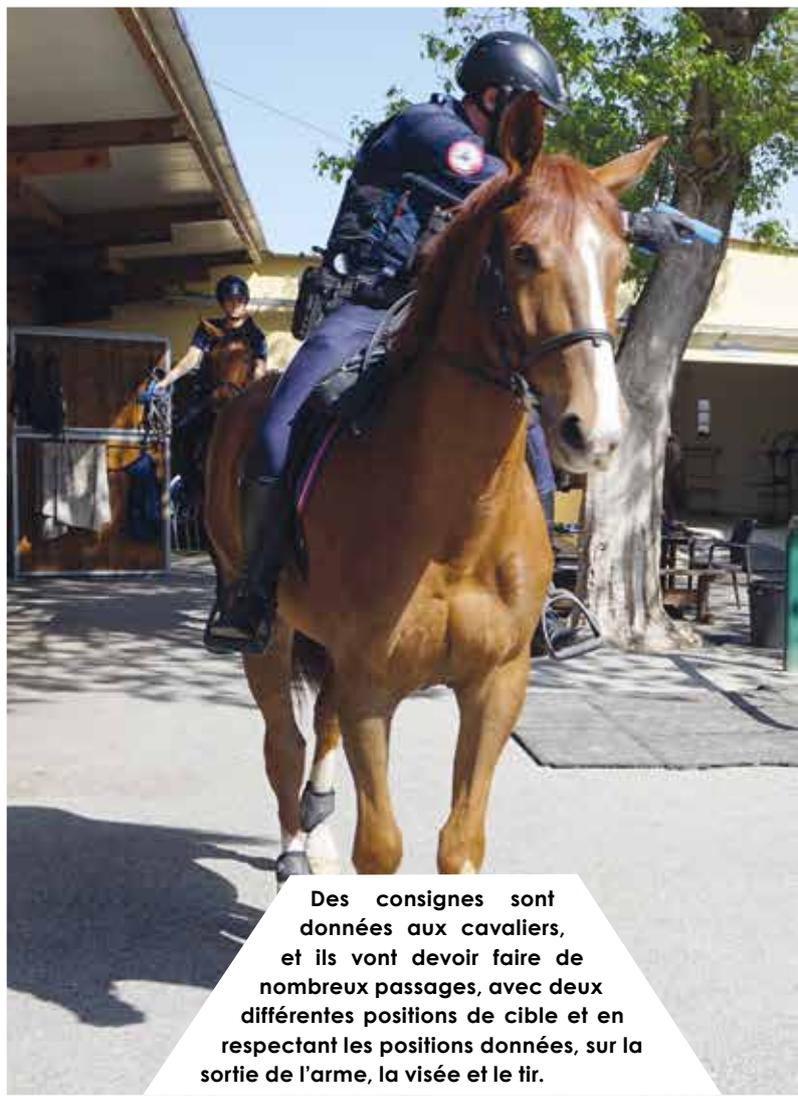


Sortie d'arme pour effectuer un tir sur cible. Il est à noter que les chevaux sont plus sensibles au bruit de la sortie d'arme de l'étui que par le bruit du tir lui-même.

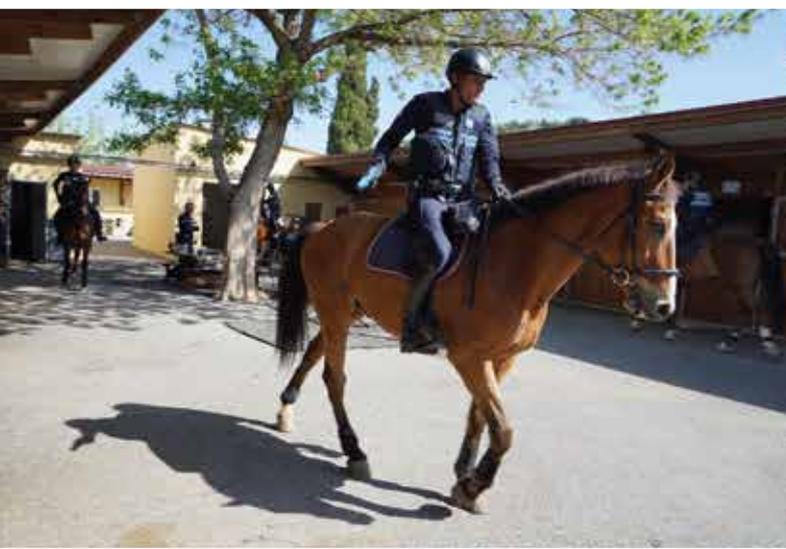


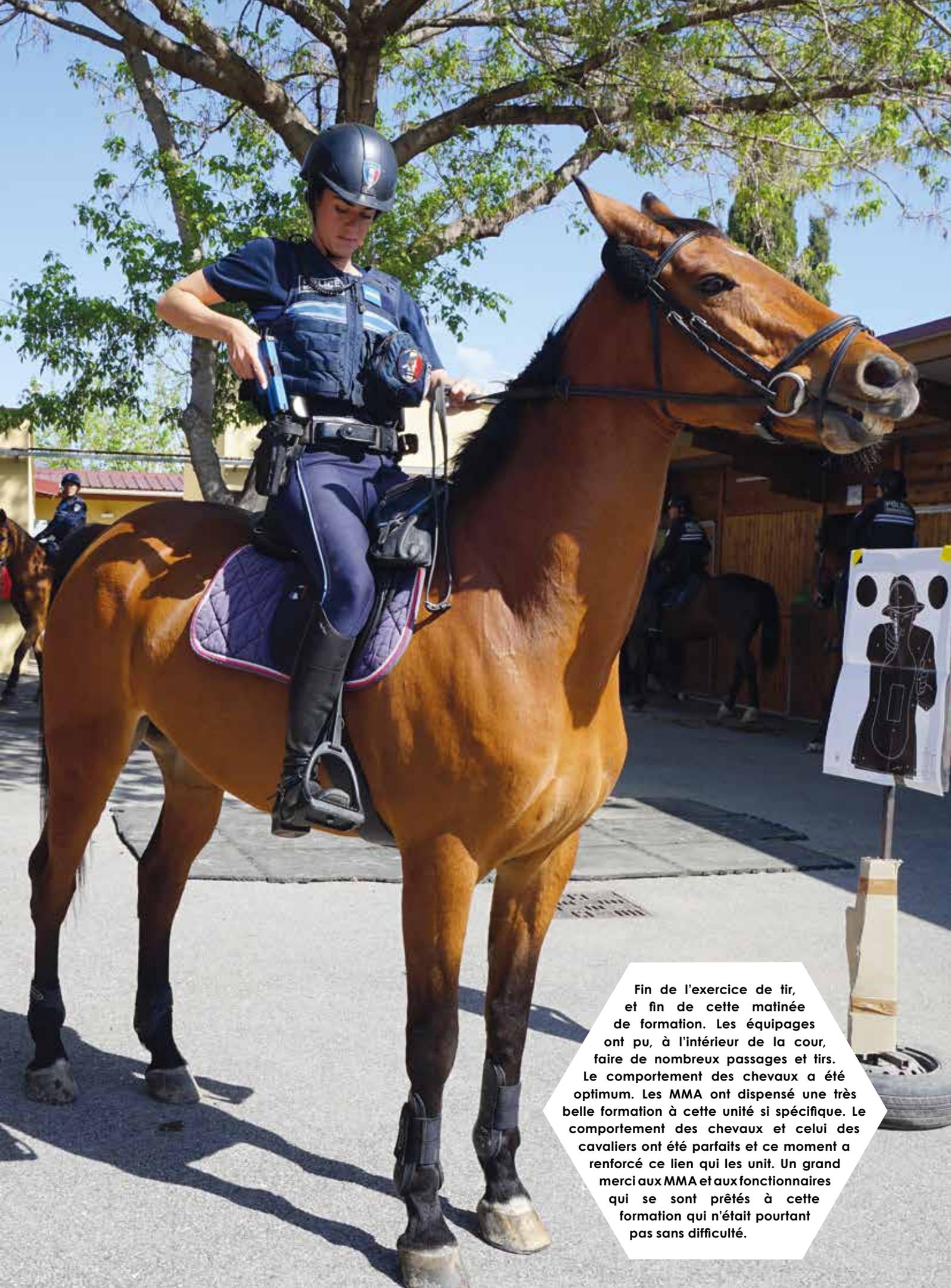
Chaque passage s'exécute sous le regard du MMA qui notifie également des observations aux policiers.





Des consignes sont données aux cavaliers, et ils vont devoir faire de nombreux passages, avec deux différentes positions de cible et en respectant les positions données, sur la sortie de l'arme, la visée et le tir.





Fin de l'exercice de tir, et fin de cette matinée de formation. Les équipages ont pu, à l'intérieur de la cour, faire de nombreux passages et tirs. Le comportement des chevaux a été optimum. Les MMA ont dispensé une très belle formation à cette unité si spécifique. Le comportement des chevaux et celui des cavaliers ont été parfaits et ce moment a renforcé ce lien qui les unit. Un grand merci aux MMA et aux fonctionnaires qui se sont prêtés à cette formation qui n'était pourtant pas sans difficulté.



L'après-midi s'est déroulée au stand de tir, pour un tir contrôlé obligatoire et dans les mêmes conditions que tous les autres Policiers. Avant la séance de tir, une partie juridique a été dispensée avec un rappel des lois qui régissent la sortie d'arme, le tir etc.



Une petite photo souvenir, avant la séance de tir, une belle journée de formation avec cette sympathique équipe.

Un grand merci, à la Mairie de Nice, à la direction de la PM, aux MMA et aux fonctionnaires, qui ont permis de réaliser ce reportage.



**Le Président du SNPM Frederic Biedack a été reçu par Monsieur le Maire de Metz, Monsieur Grosdidier, pour lui remettre la revue des Policiers Municipaux où la PM de Metz était mise à l'honneur, dans un reportage sur son activité.**

**Lors de cet entretien, il a été question des possibilités d'avancement des policiers municipaux. Le SNPM se réjouit du fait que de plus en plus, les maires sont favorables aux reportages réalisés par le SNPM, pour une meilleure communication entre les diverses polices locales et une mise en lumière du travail exécuté par les fonctionnaires.**

LE SNPM SOUHAITE  
DE BONNES FÊTES DE NOËL  
ET UNE BONNE ANNÉE  
À SES ADHÉRENTS  
ET SYMPATHISANTS,  
AINSI QU'À LEURS FAMILLES



# Attaque en mairie d'Angoulême " Heureusement que notre police municipale est armée !" Les employés expriment leur soulagement



**Au lendemain de l'attaque, et de la tentative d'incendie, menées par un homme en mairie d'Angoulême, beaucoup se félicitent de cette particularité locale. Depuis 2016, dans cette commune de Charente, les fonctionnaires de police municipaux disposent d'armes à feu.**

À l'heure de la pause déjeuner, les employés s'éclipsent rapidement devant notre micro. Quelques-uns acceptent de nous dire quelques mots. L'un d'eux salue le sang-froid de ses collègues, tant les assistantes que les policiers.

*Ça confirme la nécessité d'avoir une police municipale armée, parce que, dans des circonstances comme celle-là, heureusement que c'était le cas ici à Angoulême.*

Sylvain  
Employé municipal à Angoulême

Ce mercredi 21 août peu après midi, un homme, muni d'un bidon d'essence, a forcé le passage pour s'introduire au cœur des services municipaux d'Angoulême. Une fois arrivé au premier étage, il a répandu de l'essence dans quatre pièces différentes, bien décidé à déclencher un incendie. Nullement arrêté, ni troublé par la présence sur les lieux de deux secrétaires, il a poursuivi son entreprise sans un mot, mais avec un regard menaçant, aspergeant l'une d'elles de carburant. Une fois échappées de leur bureau, elles donnent, par leurs cris, l'alerte. Deux policiers municipaux tentent alors de maîtriser l'assaillant qui brandit une chaîne et des chiffons enflammés. C'est là que l'un d'eux tire à deux reprises avec son arme de service pour mettre fin à ses agissements.

Ce vendredi soir, la procureure de la République, par le biais d'un communiqué de presse, écarte le motif terroriste, évoquant je cite « l'hypothèse de reproches formulés par l'intéressé envers la mairie d'Angoulême sur fonds de troubles d'ordre psychiques »

Lors d'une conférence de presse ce jeudi soir, le maire de la ville, Xavier Bonnefont, annonce que les policiers impliqués ont été mis au repos, tout comme les assistantes victimes de l'assaut. Il a également commenté l'équipement en pistolet de sa police municipale en ces termes :

*Depuis toutes ces années, ils n'ont pas eu besoin d'utiliser leur arme à feu et je m'en réjouis. Cette situation vient confirmer, ou corroborer, que c'était une bonne décision dans une société qui a tendance à se durcir, avec des gens qui, au-delà de faits de délinquance, sont malades psychologiquement, psychiatriquement.*

Xavier Bonnefont / Maire d'Angoulême

" Je n'ai pas besoin de l'utilisation d'une arme pour démontrer que ce choix était judicieux, j'en étais convaincu en 2016. Cela ne faisait pas partie de mon projet politique au départ, c'était une demande de nos policiers, ils avaient besoin de se sentir sécurisés pour leurs missions " a-t-il précisé..

En 2015, le maire d'Angoulême Xavier Bonnefont, alors récemment élu pour son premier mandat, décide effectivement d'armer ses fonctionnaires de police. Un an plus tard, ceux

ci reçoivent leurs revolvers. Depuis, ils s'entraînent au tir très régulièrement. Le port d'armes nécessite bien sûr une formation et une pratique régulière pour conserver " l'habilitation ".



C'était, à ce moment-là, la première police municipale de la région Poitou-Charentes à s'équiper de la sorte.

Elle fut suivie, cette même année, par plusieurs communes de la Vienne, comme Chauvigny, Châtelleraut. Une circulaire du socialiste Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, leur facilitait

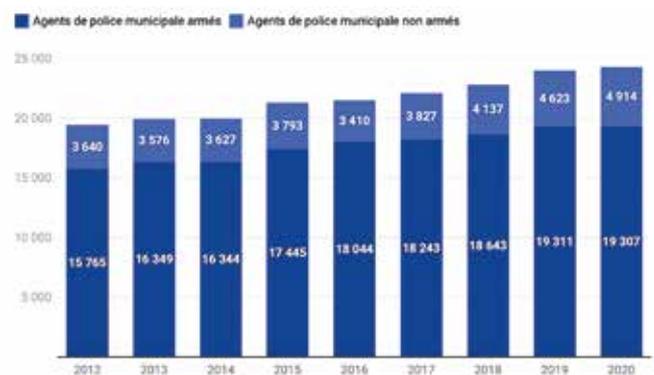
cette démarche, dans le contexte traumatique des multiples attentats sanglants commis en 2015 (janvier et novembre).

Actuellement, cet usage est beaucoup plus répandu dans chacun de nos départements, à diverses échelles .

**58% des policiers municipaux sont armés dans toute la France, plus de 80% en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

Part de policiers municipaux dotés d'une arme de poing, par département, au 31 décembre 2021.  
Généralisation demandée

À la lumière de l'intrusion violente de mercredi à Angoulême, le syndicat de défense des policiers municipaux réclame la généralisation de ce port d'armes à toutes les brigades de polices municipales. Les mairies de certaines grandes villes, comme Bordeaux par exemple, s'y refusent toujours. Pour vous faire une idée, voici l'évolution comparative du nombre d'agents armés et non armés sur une décennie.



Graphique: Vie publique.fr / DILA - Source: Mémento policiers municipaux et gendarmes champêtres - Presses édition - 10 novembre 2021 - Récupérer les données - Créé avec Datawrapper

D'après ce syndicat, en 2024, 65 % des policiers municipaux de France seraient équipés d'armes à feu. Son président, Cédric Michel, demande également que les fonctionnaires d'Angoulême soient décorés pour leurs actes.

Le préfet de Charente est venu les remercier pour leur intervention dès ce jeudi matin.

# Un gendarme tué à Mougins lors d'un refus d'obtempérer

Un adjudant de 54 ans, père de deux enfants, a été mortellement fauché hier soir, vers 20 h 30, à l'occasion d'un contrôle routier, par un chauffard qui a pris la fuite.

D'habitude, les gendarmes de la brigade de Mougins ont pour tâche de contrôler les véhicules et les conducteurs. Mais hier soir, à 20 h 30, tout a changé. Un adjudant de 54 ans, père de deux enfants, a été mortellement fauché par un chauffard qui a pris la fuite.



Le drame s'est déroulé vers 20 h 30 sur l'avenue du Campion, à Mougins.

Après l'annonce de la mort d'un gendarme, les policiers ont commencé à effectuer des recherches. Les témoins ont été interrogés et les lieux ont été sécurisés.

C'est un meurtre. Dans un communiqué, le procureur général a déclaré qu'il s'agit d'un meurtre.



La scène de crime à Mougins, la nuit.

Le chauffard a pris la fuite. Les policiers ont lancé une recherche intensive. Le suspect a été identifié et arrêté.

Le chauffard a été arrêté. Les policiers ont retrouvé des preuves importantes.

Le chauffard a été condamné à la prison à vie. Les juges ont estimé que sa conduite était particulièrement grave.



Un communiqué de presse après l'arrestation du suspect.

# Polices municipales : « Une collaboration brillante »

Lundi soir, la coopération entre les différentes polices municipales de Mougins, du Cannet et de Mandelieu s'est avérée déterminante dans la traque du suspect. Une coopération payante.

Les policiers ont travaillé ensemble pour identifier le suspect. Leur collaboration a permis de retrouver le véhicule.



Un officier de police municipale travaillant dans un centre de commandement.

La coopération a été jugée excellente. Les autorités ont félicité les équipes pour leur efficacité.

## « La peur du gendarme n'existe plus ! »

Un homme a été arrêté pour des faits de violence. Les autorités ont lancé une campagne de sensibilisation.

Les autorités ont lancé une campagne de sensibilisation. Elles ont encouragé les citoyens à signaler les infractions.

## En 2023, la major Brière percute dans la vallée du Paillon

Un accident de voiture a eu lieu dans la vallée du Paillon. Les autorités ont lancé une enquête.

Les autorités ont lancé une enquête. Elles ont recueilli des témoignages et des preuves.

MÉTROPOLE NICE-CAGNES-VENTE nice-matin RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

Tout l'info de votre territoire -43% de réduction

JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS La compétition débute avec quatre Azureens en lice

Côte d'Azur nice-matin 28 août 2024

# Harmonie Comyn : « La France a tué mon mari »

Dans un discours virulent, la veuve de l'adjudant Eric Comyn est revenue sur le drame vécu par sa famille en interpellant l'État français, hier matin.



Harmonie Comyn prononce un discours poignant à l'occasion d'une cérémonie d'hommage à Mandelieu.



Une cérémonie d'hommage à Mandelieu.

Harmonie Comyn a exprimé sa douleur et son indignation. Elle a demandé justice pour son mari.

Les autorités ont répondu à ses demandes. Elles ont promis de mener une enquête approfondie.

## Le chauffard incarcéré plaide l'accident

Le chauffard responsable de la mort du gendarme a été incarcéré. Il plaide l'accident.



Le chauffard responsable de la mort du gendarme.



Un avocat plaide l'accident pour son client.

Le chauffard a été condamné à la prison à vie. Les juges ont rejeté ses excuses.

« La France a tué mon mari » Harmonie Comyn, la veuve de l'adjudant tué hier soir à Mougins, a eu des mots très durs lors de l'hommage poignant rendu à Mandelieu.

NICE La Prom' fête ses 200 ans : le maire évoque son avenir

le mag. Gaël Faye présente son second roman Jacaranda

LES MOULINS 18 mois de prison pour avoir agressé un agent GAIDA



« Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »

Cet été, les deux nouveaux chiens de la police municipale sortent en soirée jusqu'à 2 heures du matin pour dissuader les troubles à l'ordre public. Nous les avons suivis à Juan-les-Pins.

En fin de soirée, dans le quartier de Juan-les-Pins, une cinquantaine de policiers municipaux... Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans... « Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »...



Il y a un cas où Tingo et Audin se retrouvent pas sur le terrain... Dans une intervention où des chiens de sang-bleu sont présents...

Les commerçants sont contents... « Les commerçants sont contents »... Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans... « Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »...

« Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »... Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans... « Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »...

Textos

Concert... « Les commerçants sont contents »... Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans... « Les chiens sont entraînés pour rentrer dedans »...

Une voiture force sur un trottoir dans le centre-ville

Hier soir, une voiture a forcé sur un trottoir dans le centre-ville... « Une voiture force sur un trottoir dans le centre-ville »...



Les deux personnes impliquées dans l'accident s'en sortent avec de légères blessures.

Dédicaces du manga « Enzo » à La Joie de Lire

Après une belle découverte... « Dédicaces du manga « Enzo » à La Joie de Lire »...

Après une belle découverte... « Dédicaces du manga « Enzo » à La Joie de Lire »...



Tony Lawrence sera en dédicace vendredi, à Antibes.

Une mission dans la police cannoise pour vingt ados

Dans le cadre du Service national univèrse, une vingtaine de volontaires âgé de 15 à 17 ans pourront s'engager dans la police municipale pour une mission de 84 heures, d'octobre à janvier.

« Une vingtaine de volontaires âgés de 15 à 17 ans pourront s'engager dans la police municipale pour une mission de 84 heures, d'octobre à janvier. »



Les jeunes volontaires seront en contact de la population pendant cinq deux semaines.

« Une vingtaine de volontaires âgés de 15 à 17 ans pourront s'engager dans la police municipale pour une mission de 84 heures, d'octobre à janvier. »

« Une vingtaine de volontaires âgés de 15 à 17 ans pourront s'engager dans la police municipale pour une mission de 84 heures, d'octobre à janvier. »

Cacher ce torse que l'on ne saurait voir

Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

« Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence. »



Les policiers municipaux appellent régulièrement aux vacanciers qu'ils faut s'habiller pour se promener en ville.

Les commerçants, pédagogues

« Les commerçants, pédagogues »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

« Les commerçants, pédagogues »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

Pourquoi Nice-Nord se retrouve régulièrement sans électricité ?

« Pourquoi Nice-Nord se retrouve régulièrement sans électricité ? »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

« Pourquoi Nice-Nord se retrouve régulièrement sans électricité ? »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

Textos

« Les commerçants, pédagogues »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

EN BREF ET EN IMAGES

Charles-Henri Maulini à l'Heure d'Orgue



Charles-Henri Maulini à l'Heure d'Orgue.

Pages électroniques

« Pages électroniques »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

« Pages électroniques »... Les policiers municipaux appellent régulièrement la consigne : lorsqu'on se promène en ville, il faut être un minimum vêtu d'un haut et d'un bas. Et ce n'est pas toujours une évidence.

Daiane Soares expose ses photographies



Daiane Soares expose ses photographies.



# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Décret n° 2024-614 du 26 juin 2024 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale et des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres

NOR : IOMB2323730D

**Publics concernés :** fonctionnaires relevant des cadres d'emplois des directeurs de police municipale, chefs de service de police municipale, agents de police municipale et gardes champêtres.

**Objet :** le décret institue le régime indemnitaire dont peuvent bénéficier, sur délibération des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les fonctionnaires relevant des cadres d'emplois des directeurs de police municipale, chefs de service de police municipale, agents de police municipale et gardes champêtres.

**Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception de l'article 8 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Notice :** en application de l'article L. 714-13 du code général de la fonction publique, le décret prévoit le régime indemnitaire dont peuvent bénéficier les fonctionnaires relevant des cadres d'emplois des directeurs de police municipale, chefs de service de police municipale, agents de police municipale et gardes champêtres. Il en précise les modalités et les taux. Le décret prévoit, lors de la première application de ses dispositions, la possibilité pour ces fonctionnaires de bénéficier d'un dispositif de sauvegarde garantissant le maintien du montant indemnitaire mensuel perçu au titre du régime indemnitaire antérieur.

**Références :** le décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 4 et L. 714-13 ;

Vu le décret n° 94-731 du 24 août 1994 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres ;

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 modifié pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 modifié relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale ;

Vu le décret n° 2006-1392 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des directeurs de police municipale ;

Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale du 27 mars 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 4 avril 2024,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'organe délibérant d'une collectivité ou d'un établissement mentionné à l'article L. 4 du code général de la fonction publique peut instituer une indemnité spéciale de fonction et d'engagement composée d'une part fixe et d'une part variable.

**Art. 2.** – Peuvent bénéficier de cette indemnité spéciale de fonction et d'engagement :

1<sup>o</sup> Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des directeurs de police municipale régi par le décret n° 2006-1392 du 17 novembre 2006 susvisé ;

2<sup>o</sup> Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale régi par le décret du 21 avril 2011 susvisé ;

3° Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale régi par le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 susvisé ;

4° Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres régi par le décret du 24 août 1994 susvisé.

**Art. 3.** – La part fixe de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est déterminée en appliquant au montant du traitement soumis à retenue pour pension un taux individuel fixé par l'organe délibérant dans la limite des taux suivants :

- 1° 33 % pour le cadre d'emplois des directeurs de police municipale ;
- 2° 32 % pour le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale ;
- 3° 30 % pour le cadre d'emplois des agents de police municipale ;
- 4° 30 % pour le cadre d'emplois des gardes champêtres.

**Art. 4.** – La part variable de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir appréciés selon des critères définis par l'organe délibérant.

**Art. 5.** – L'organe délibérant détermine le plafond de la part variable de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement dans la limite des montants suivants :

- 1° 9 500 euros pour le cadre d'emplois des directeurs de police municipale ;
- 2° 7 000 euros pour le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale ;
- 3° 5 000 euros pour le cadre d'emplois des agents de police municipale ;
- 4° 5 000 euros pour le cadre d'emplois des gardes champêtres.

**Art. 6.** – L'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est exclusive de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir à l'exception :

1° Des indemnités horaires pour travaux supplémentaires attribuées dans les conditions fixées par le décret du 14 janvier 2002 susvisé ;

2° Des primes et indemnités compensant le travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés ainsi que les astreintes et le dépassement régulier du cycle de travail tel que défini par le décret du 12 juillet 2001 susvisé.

**Art. 7.** – La part fixe de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est versée mensuellement.

La part variable de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement peut être versée mensuellement dans la limite de 50 % du plafond défini par l'organe délibérant en application de l'article 5. Elle peut être complétée d'un versement annuel sans que la somme des versements dépasse ce même plafond.

Lors de la première application des dispositions du présent décret, si, après application de l'alinéa précédent, le montant indemnitaire mensuel perçu par le fonctionnaire est inférieur à celui perçu au titre du régime indemnitaire antérieur, à l'exclusion de tout versement à caractère exceptionnel, ce montant précédemment perçu peut être conservé, à titre individuel et au titre de la part variable, au-delà du pourcentage mentionné au même alinéa et dans la limite du montant mentionné à l'article 5.

**Art. 8.** – Sont abrogés :

1° Le décret n° 97-702 du 31 mai 1997 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres ;

2° Le décret n° 2000-45 du 20 janvier 2000 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale ;

3° Le décret n° 2006-1397 du 17 novembre 2006 modifiant le régime indemnitaire des fonctionnaires des cadres d'emplois de garde champêtre, d'agent de police municipale, de chef de service de police municipale et créant le régime indemnitaire des fonctionnaires du cadre d'emplois de directeur de police municipale.

**Art. 9.** – Le présent décret entre en vigueur le lendemain de sa publication, sous réserve de son article 8 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Art. 10.** – Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministre de l'intérieur et des outre-mer, le ministre de la transformation et de la fonction publiques, le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, et la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 juin 2024.

GABRIEL ATTAL

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'intérieur  
et des outre-mer,*  
GÉRALD DARMANIN

*Le ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique,*  
BRUNO LE MAIRE

*Le ministre de la transformation  
et de la fonction publiques,*  
STANISLAS GUERINI

*Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,  
des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics,*  
THOMAS CAZENAIVE

*La ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur  
et des outre-mer et du ministre de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités  
territoriales et de la ruralité,*  
DOMINIQUE FAURE



## 17ème législature

<b>Question N° : 370</b>	De <b>M. Laurent Jacobelli</b> ( Rassemblement National - Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Fonction publique, simplification et transformation de l'action publique		<b>Ministère attributaire</b> > Fonction publique, simplification et transformation de l'action publique
<b>Rubrique</b> > fonction publique territoriale	<b>Tête d'analyse</b> > Indemnité spéciale de fonction pour les agents de police municipale	<b>Analyse</b> > Indemnité spéciale de fonction pour les agents de police municipale.
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Laurent Jacobelli attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, sur l'indemnité spéciale de fonction pour les agents de police municipale. En vertu du décret n° 2024-614 du 26 juin 2024, est institué une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) en remplacement de l'ISMF (Indemnité spéciale mensuelle de fonction) et l'IAT (Indemnité d'administration et de technicité). Cette prime discrétionnaire, loin d'améliorer le volet social de la police municipale, crée au contraire une inégalité entre les fonctionnaires et les collectivités concernées. De surcroît, les communes dont les ressources financières sont limitées, ne pourront verser intégralement cette prime à leurs agents de police municipale. Ainsi, c'est le mérite de ces policiers qui ne peut être reconnu à sa juste valeur, faute de ressources suffisantes pour leur employeur. Les policiers municipaux majoritairement opposés à cette refonte de leur régime indemnitaire attendent de véritables mesures pérennes telles que : la requalification du corps des agents de police municipale en catégorie B, accompagné d'une revalorisation de leur grille indiciaire ainsi que l'intégration de leur prime dans le calcul de leur pension de retraite. Il s'interroge sur ses intentions et les réponses qui seront apportées aux policiers municipaux afin de répondre à leurs attentes légitimes.

***Le SNPM se désolidarise de cette décision acceptée uniquement par le syndicat FO/PM et a demandé à Monsieur Jacobelli lors d'une entrevue de porter une question au gouvernement pour abroger ce mélange de l'ISF, de l'IAT et autre, qui ne peut convenir aux Policiers Municipaux.***

***Le SNPM désire le retour de l'indemnité spéciale de fonction pour les agents de Police Municipale, avec certes, une augmentation de cette prime et surtout l'ouverture d'une véritable négociation sur notre volet social, en concertation avec les véritables acteurs de défense de la profession, que sont les syndicats corporatifs.***



## **INCOMPREHENSION DU SNPM CONCERNANT UN COURRIER D'ALLIANCE PN**

Cet été, des Mairies ont reçu un courrier émanant du syndicat Alliance PN, qui nous laisse dans l'expectative. En effet, ce syndicat, avec qui nous étions en bons termes et qui comme nous est affilié au syndicat CFE/ CGC, décide de créer un syndicat de Police Municipale. Nous sommes à la fois étonnés de cette démarche et nous restons dubitatifs quant à l'intérêt que cela pourrait avoir pour les policiers municipaux. En effet, au sein de la CFE/CGC, le syndicat qui représente les policiers municipaux est le SNPM et nous sommes le pendant pour la PM d'Alliance PN pour les policiers nationaux. Aussi pourquoi venir chasser l'adhérent sur les terres du SNPM ? Nous n'avons besoin ni de division, ni d'un autre syndicat de PM à la CFE/CGC. Qu'apporterait-il de plus que toutes les actions et défenses que nous faisons déjà ? Nous rappelons que ceci s'est fait sans concertation avec notre syndicat.

Aussi, nous pourrions également envisager, avec nos nombreux contacts en Police Nationale, de créer un syndicat, qui pourrait être le SNPN et démarcher les déçus d'Alliance, et ainsi, nous aussi chasser l'adhérent en Police Nationale. Nous sommes vraiment déçus par cette façon de faire. Nous invitons nos adhérents et sympathisants à ne pas tomber dans ce piège, qui nous semble avoir été créé uniquement pour faire des cotisations.

Maintenant si Alliance PN désire véritablement aider les Polices Municipales, ce syndicat peut prendre contact auprès du SNPM et envisager une collaboration sur des actions communes, mais nous attendons que ce syndicat rectifie sa position en annulant cette branche Alliance Police Municipale. Dans le cas où Alliance aurait fait quelques adhésions, nous invitons les agents concernés à rejoindre le SNPM.

Le bureau national du SNPM

**LE SNPM DEMANDE À TOUS LES POLICIERS MUNICIPAUX DE FRANCE  
DE NE PAS REJOINDRE CE SYNDICAT QUI N'APPORTERA RIEN DE PLUS**

**Les Policiers Municipaux doivent être défendus par des Policiers Municipaux.  
Nous sommes déjà suffisamment sous tutelle,  
pour ne pas l'être également par un syndicat de PN.**



Nous avons fait paraître un certain nombre de pages tirées de journaux, concernant l'assassinat de notre collègue gendarme de Mandelieu, Éric Comyn, car cela représente la difficulté d'exercer notre métier, que l'on soit gendarme, policier national, municipal et même pompier. Les refus d'obtempérer (1 toutes les 20 mn) sont devenus un sport national pour tous les délinquants routiers. Ces risques qui exposent inutilement nos vies ne semblent pas être pris en compte par les législateurs pour nous donner un cadre légal d'intervention, comme par exemple en Angleterre, où les véhicules de police disposent d'un pare-buffle qui permet de percuter les délinquants, les faisant chuter et cela dans un cadre légal. Il est vrai que nos dirigeants redoutent que cette façon d'intervenir déclenche des émeutes si cela venait à engager la vie du fugitif. Alors, qu'après tout, la vie d'un représentant des forces de l'ordre n'engagera qu'un hommage national ! Tout est dit. Des solutions peuvent exister. Il suffit de durcir les lois qui encadrent ce genre de comportement avec des peines dissuasives et surtout appliquées par les magistrats. Souvent, lorsque ce n'est que la norme, les peines sont souvent décidées avec sursis, ou sous bracelet électronique, car le manque de place en prison incite à opter pour ces solutions. Alors, bâtissons des prisons ! Depuis 40 ans, nous entendons qu'il faut plus de prisons, mais dès qu'un lieu est choisi, il ne convient à aucun élu. Pourtant, des endroits isolés existent sur notre territoire, il suffit d'avoir cette volonté. Pour exemple, la prison de Grasse est située en dehors de la ville, dans un endroit isolé. Nous ne pensons pas que ce soit le seul terrain disponible en France !

Pour mémoire, en Septembre, course poursuite en Ile de France, une mineure de 14 ans interpellée. Pas de Calais, un automobiliste se tue après plusieurs refus d'obtempérer. Refus d'obtempérer à Paris : un chauffard interpellé après une course poursuite, deux policiers blessés. A Martigues, deux hommes interpellés après une course poursuite. Un autre en Charente avec mise en danger des gendarmes. Nous pourrions continuer comme cela longtemps et remplir toutes les pages de notre revue. Ce fléau doit être une priorité du gouvernement à venir. Comme cet article écrit début septembre ne paraîtra qu'en Décembre, il semblera peut-être d'actualité, ce qui paraît être utopique.

***La mort d'Éric Comyn nous a particulièrement touché et toutes nos pensées vont à sa famille et ses collègues. Et souhaitons que cette tristesse ne revienne pas lors d'un autre refus d'obtempérer faisant de nouvelles victimes dans nos rangs.***



## **A L'ATTENTION DES POLICIERS MUNICIPAUX SUR LA VIDÉO-VERBALISATION**

De nombreux fonctionnaires ont formulé au SNPM une interrogation concernant la législation sur la vidéo-verbalisation. En effet certaines mairies demandent à leur personnel de visionner, à posteriori, les images enregistrées à des fins de verbalisation, alors qu'il n'y avait aucun personnel derrière l'écran au moment des faits.

Pour répondre rapidement aux agents concernés, la vidéo-verbalisation nécessite plusieurs points importants, dont les principaux sont les suivants :

Premièrement, cela nécessite une demande d'autorisation préfectorale (avec de nombreux points listés) et nécessite une délibération au conseil municipal, en précisant les caméras qui seraient utilisées et en déterminant leur périmètre d'application.

La CNIL demande aux communes de mettre en place une signalétique sur les périmètres concernés.

De plus, la vidéo-verbalisation n'est possible qu'à la condition que les images soient visionnées en direct. Il est hors de question qu'il y ait une extraction d'images à l'initiative de la police municipale ou d'un visionnage ultérieur afin de relever des infractions même si ces dernières font bel et bien partie de la liste des infractions contestables.

Nous invitons les policiers municipaux d'être vigilants sur des verbalisations qui seraient faites ultérieurement aux faits, car ils engageraient leur responsabilité en cas de contestation. Et s'ils le faisaient à la demande de leur mairie ou direction, ils s'agiraient là, d'un ordre illégal.



# PACTESUR 2

## LANCEMENT DE L'ACADEMIE EUROPEENNE DE POLICE

LES 13/14 et 15 MAI 2024 à NICE



Nous retrouvons, à nouveau, les acteurs de PACTESUR 2 pour le lancement de l'Académie Européenne de Police à Nice dans les locaux du CUM (Centre Universitaire Méditerranéen). Pour rappel, la mairie de Nice avait initié ce mouvement, grâce à l'Europe (via PACTESUR).

**Ce programme a pour vocation :** la production de l'espace public, l'échange entre les polices locales, l'amélioration de la participation du citoyen, et le renforcement de l'espace public et privé.

Ce lancement qui a débuté en septembre 2023 se terminera fin Aout 2024. Plus d'une dizaine d'évènements ont été organisés durant ces 2 années, dont :

- ✓ 3 Académies de police,
- ✓ 2 ateliers sur le continuum de sécurité public/privé
- ✓ et d'autres évènements dans toute l'Europe

Voici la liste des villes européennes associées à ce projet : Madrid, Turin, Liège, Vilnius, Xabia, Riga, Gdansk, Tallinn, Bologne, Bratislava, Lisbonne, Kordello, Evosmos, Budapest, Bruxelles, Nice.

**Actualité :** Depuis les divers attentats que l'Europe a subis, un programme de sécurité a été lancé, pour améliorer les techniques, les innovations ainsi que le continuum de sécurité. Bien que ce domaine incombe aux forces de " sécurité régaliennne" des états membres, la ville de Nice a pris l'engagement, grâce au réseau Effus, de fédérer les villes européennes pour rassembler les polices locales et faire face à d'éventuelles actions terroristes.

Pendant ces trois journées, il a été question de l'enseignement d'un protocole de premier secours et de l'utilisation d'un simulateur d'intervention.



**LE 13 MAI**, la journée est consacrée à l'enseignement d'un premier secours opérationnel. Ce protocole National Israélien de 1<sup>er</sup> secours psy SIX'C/6C, a été élaboré par le professeur Moshé Farchi, lieutenant-colonel de réserve, maître de conférence en résilience et stress aigu à l'université de Tel Ai en Israël. Le protocole enseigné permet un secours d'urgence pour permettre un déchoquage dans le temps de l'urgence, casser cet état de confusion et " remettre en marche " la personne.

La formation de ce protocole a été dispensée par Madame Emmanuelle HALIOUA tout au long de la journée, et ce fut très instructif car cet outil apporte les premiers soins psychologiques de façon à ce que les intervenants, les témoins, les victimes retrouvent immédiatement leurs capacités à " fonctionner " L'objectif est de réduire le sentiment d'impuissance et de retrouver en

quelques minutes ses capacités fonctionnelles. Réduisant ainsi les risques de développer un TSPT. Il doit être mis en œuvre dans les 6 heures qui suivent l'évènement et au cour de l'évènement lui-même. Et si ces soins peuvent être dispensés par un secouriste, ils peuvent évidemment l'être par un policier formé après seulement une formation de 2,5 jours. D'où l'intérêt pour les policiers municipaux, toujours primo-intervenants, de bénéficier de cette belle et très utile formation. Désormais une dizaine de Policiers Municipaux de Nice, est formée à ce protocole, et dans notre ville, qui a subi deux attaques terroristes, on ne peut que regretter de n'avoir pas pu bénéficier de cette formation auparavant. Nous invitons les directions des différentes PM de France de permettre à leur personnel d'en bénéficier rapidement. D'autant que la journée exposant les principes clés du protocole est hyper intéressante. Les mécanismes de défense du cerveau sont étudiés et mis en pratique pour une meilleure compréhension. Une belle découverte.

En Israël ce dispositif est enseigné depuis 16 ans, y compris dans les écoles. En France il a déjà été dispensé à certains personnels de la SNCF.

Pour les municipalités qui seraient intéressées par cette formation, vous pouvez prendre contact par mail :

[www.protocolesix.org](http://www.protocolesix.org)



LE 14 MAI, toujours au CUM, la journée a été consacrée à des cas pratiques et des mises en situations. Tous les policiers des 15 villes intervenantes, ont donc pu recevoir cette formation et l'expérimenter.

LE 15 MAI, les policiers ont pu expérimenter le simulateur de tir, dans une des salles du Palais Nikaia.

Photo bas de gauche à droite : Jérôme Marcenac Directeur de la PM de Nice, Emmanuelle Halioua Formatrice et représentante officielle, Éric Durou formateur, Martine Ouaknine Conseillère Municipale à Nice et Bastien Bizieux formateur.





Monsieur BORRE Premier Adjoint de la Mairie de Nice, a inauguré le simulateur d'intervention immersif Vitra (V300) premier simulateur d'armes légères à 300°, destiné aux forces de l'ordre.

Un second simulateur avait été installé pour permettre l'essai par le plus d'agents présents possible. Les simulateurs possèdent 2500 scénarios, et de nouveaux peuvent être également installés.

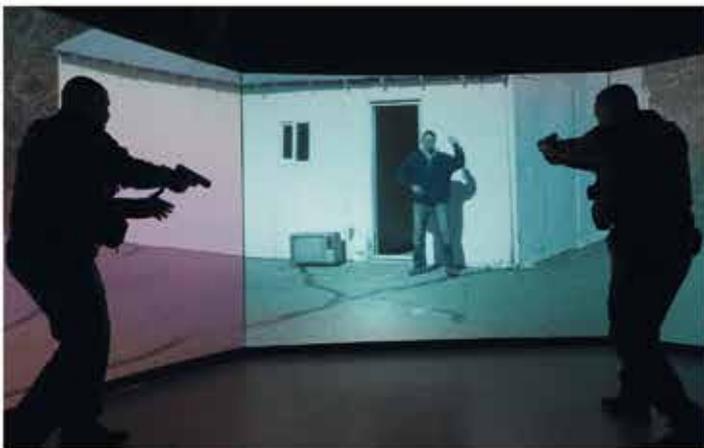




Les conditions de prise de vues, étaient difficiles car la salle était plongée dans le noir et il était interdit de se servir d'un flash.

Le simulateur a été financé par Pactesur 2 et la Police Municipale de Nice devient la première force de sécurité française à être dotée de cette technologie.

Le simulateur Vitra permet de développer, tester et pérenniser les compétences et les connaissances des agents débutants aussi bien que chevronnés en matière de décision et d'usage raisonnable de la force.



Armes spécifiques à l'utilisation du simulateur, mais il existe aussi une option qui permet d'utiliser les "glock" de service en les équipant d'un système d'adaptation.



Ce simulateur est un outil qui ne remplacera pas les séances de tir obligatoires, mais il va permettre de mieux être préparé et de pouvoir s'entraîner plus régulièrement. D'autant que le programme analyse tous les paramètres de la séance, comme le temps de prise de décision, le tir, les résultats, bref un complément supplémentaire pour les agents.

Il améliore la communication et réduit le temps de réaction car l'entraînement est immersif et intense.





LE 15 MAI APRÈS-MIDI, tous les participants ont été réunis à la mairie principale, pour la cérémonie de clôture.



Après un dépôt de gerbe dans la cour de la mairie, une cérémonie de remise de médaille de la ville, par Christian Estrosi Maire de Nice et son 1<sup>er</sup> adjoint a été organisée. Et les policiers européens se sont vus remettre cette distinction.





Cette cérémonie clôture ces trois journées, et bientôt ce sera au tour des policiers niçois de se rendre à Liège puis en Italie.

# REPORTAGE

## COMPTE RENDU SALON DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Mercredi 29 mai 2024 s'est déroulé le 8<sup>ème</sup> salon de la police municipale à la Grande Motte au Palais des Congrès.



**L**e salon a toujours ses adeptes et nous avons pu, nous retrouver autour de cette manifestation qui touche tous les acteurs de la sécurité et surtout notre profession. Ce rendez-vous est l'occasion pour les policiers municipaux, garde champêtres, gendarmes, policiers nationaux, ASVP, opérateurs de vidéoprotection, élus de se retrouver.

Étaient présents pour ce congrès + de 800 personnes, 70 stands et plus de 50 départements représentés.

Les organisateurs du salon ont travaillé en partenariat avec le CNFPT Occitanie afin d'organiser une conférence sur: **La formation des policiers municipaux et ruraux.**

Elle s'est déroulée de 9h00 à 11h30 au palais des congrès. Il y avait plus de 400 participants.

Les débats ont été menés par :

### Patrick CARBALLO

Directeur de Police Municipale de Montauban,

### Éric PEYRIGUEY

Directeur de Police Municipale de Sète,

### Régis CAPET

Chef de Service de police municipale, ville de Montpellier,

### Patrick MAHE

Psychologue,

### Laurent TRIJOLET

Directeur de Cabinet du Président du CNFPT,

### William WEISS

Directeur des Formations, prévention et sécurité au CNFPT

- Laurent TRIJOLET, directeur de cabinet du Président du CNFPT
- William WEISS, Directeur des formations Prévention & Sécurité au CNFPT



2



Tous évoquent une avancée énorme dans la formation mise en place par les CNFPT. Au commencement, les formations étaient dispensées par des intervenants de la gendarmerie, de la police nationale, maintenant la majorité de nos intervenants sont des policiers municipaux. Les formations se sont adaptées à l'évolution de nos prérogatives (Formation sur l'armement TASER, Armement 9 mm, LDB, GTPI ext..). Le débat a été tourné également sur l'ouverture des 4 grandes écoles de formation des policiers municipaux par le CNFPT.

#### **Le CNFPT a mis un plan d'action volontariste.**

Le but est de former 11000 policiers municipaux d'ici 2028 et garantir un service public de formation réactif et de qualité.

#### **Des besoins de formation en forte croissance.**

Avec des recrutements en forte augmentation durant plusieurs années (+ de 37% policiers entre 2021 et 2023). Une police municipale armée, soit de 90% de policiers et plus de 50% avec des armes de poings. Des évolutions législatives et réglementaires récentes impliquant des mises à jour constantes des référentiels de formation existants.

Ouverture de quatre centres de formation dédiés, qui répondent aux exigences pédagogiques et logistiques.

- Aix en Provence pour le quart sud-est
- Montpellier pour le quart sud-ouest
- Angers pour le nord-ouest
- Meaux pour le quart nord-est

#### **Le CNFPT, acteur clé de ces formations**

Des dispositifs de formations élaborés et coordonnés au niveau national et déployés dans les délégations régionales.

Un dialogue avec l'Etat pour faire évoluer le cadre réglementaire.

Une nouvelle offre de formation en présentiel, à distance ou mixte.

#### **Des sessions de stagiaires en fonction des besoins des territoires.**

Des recours à des équipements adaptés comme des stands de tir mobiles ou dojos modulaires.

Le salon de la police municipale, représente plus de 260 collectivités, 50 départements.

Plus de 400 participants à la conférence.

Plus de 800 participants au salon.

Plus de 70 exposants au salon. Voici quelques exemples d'exposants. (Vu le nombre d'exposants, il est évident que nous ne pouvons tous les citer).

Stand de signalisations / Stand habillement police municipale / Stand Equipement police municipale / Stand Entreprise de radiocommunication / Stand Entreprise de vidéo-protection / Stand de véhicule police municipale / Stand vélo à assistance électrique spécial police / Stand arme de poing 9 mm / Stand code Rousseau / Stand dépistage d'alcool / Stand sécurité salle d'arme

**David GUILLAUME**

Membre du bureau du SNPM



Les organisateurs avaient organisé une immense paella pour les participants comme chaque année. Une participation libre était demandée pour aider l'association " Une lueur d'Espoir pour LOUANE ". Nous remercions l'ensemble des membres du bureau de l'association des retraités et des œuvres sociales de la police municipale qui nous ont accueillis. On devra retenir, que ce salon repose sur une bonne organisation et de très bons échanges. Merci au CNFPT ainsi qu' à A.R.O.S...



# CULTURE

## Séries Télévisées

Séries TV, musique, livres, nos articles sur la " culture " sont de plus en plus plébiscités par nos lecteurs. Comme quoi, le besoin de savoir et la curiosité des policiers municipaux n'a pas de limite. Et ils savent décompresser de la dure réalité de rempart de la démocratie.

*La Culture est proche d'une façon d'être,  
d'un coup de foudre,  
d'une fête toujours inachevée du bonheur.*

Jean D'Ormesson

**1- FULL CIRCLE** - sur Canal+, polar américain, atypique sur un enlèvement raté. Une enquête va réveiller des secrets anciens et quelque peu ésotériques. Cela va impliquer de nombreux personnages dans la ville de New-York. Une intrigue et un mélange d'enquêtes qui va parasiter cette histoire, pratiquement jusqu'au dernier épisode.

**2- MASTERS OF THE AIR** - Pendant la seconde guerre mondiale, l'histoire nous fait découvrir la vie des équipages de la 8<sup>ème</sup> air force américaine, qui est chargée de bombardier les forces allemandes. Des images magnifiques et terribles tant les conditions de vol et de survie sont improbables. Une série magnifique avec des prises de vues incroyables, un jeu d'acteurs non moins magnifique. On ne peut que penser ce que devait vivre réellement les véritables soldats et le courage qu'il fallait avoir pour embarquer dans ces cerueils volants. Une très très belle série, à voir impérativement.

**3- MANHUNT** - sur Apple TV+, pour les amateurs de séries historiques. Nous sommes à la fin de la guerre de sécession, et le premier Président des Etats-Unis (Abraham Lincoln) va être assassiné. Une ambiance historique bien rendue, et la série va nous entrainer sur les conséquences de l'assassinat et le travail qui devra être déployé pour arrêter le coupable, et l'abnégation des fidèles du Président pour préserver les idées qu'il devait mettre en pratique. Une belle page d'histoire.

**4- FARGO** - saison 5 sur Canal +. Que dire de cette série, si ce n'est qu'elle est géniale, avec un super scénario. Comme toujours " Fargo 5 " n'a aucun lien avec les autres saisons. Le point commun étant qu'il s'agit d'une comédie noire, de type policier, dramatique et parfois drôle, bref du Fargo. Une série qui se consomme avec plaisir comme les précédentes.

**5- DOSSIER CRIMINEL** - Suite à un appel téléphonique, des détectives entrent en confrontation, pour différentes raisons, sur une ancienne histoire de meurtre qui pourrait être reliée à un meurtre récent. Série anglaise, avec un excellent scénario, de brillants acteurs. Une belle série policière en 8 épisodes. A voir bien évidemment.

**6- TRIGGER POINT** - Nous avons bien aimé la première saison, la saison 2 est encore meilleure et explosive. Les 6 épisodes sont 100% au-dessus de la première saison. La responsable de l'équipe de déminage va devoir neutraliser bombes sur bombes dans un chaos provenant d'un groupe de terroristes anarchiques, qui sont incroyablement organisés et efficaces. Série très prenante et qui vous tient en haleine.

**7- FURIES** - Une série française qui suscite diverses critiques. Certains aiment, d'autres détestent. En gros, c'est une série polar dans le genre " John Wick " mais à la française, d'où les critiques. A voir, pour se faire un choix..

**8- SHOGUN** - Très belle série, qui revient sur les traces de celle de 1980. Le parti pris de laisser en japonais (sous titrés français) tous les dialogues japonais surprennent au début, mais rend le tout plus réaliste. Cela étant, cette revisite de l'ancienne série est magnifique, une belle image, de beaux décors, elle est de fait plus moderne, du fait des effets spéciaux qui ont évolués depuis 1980. Et on entre encore plus dans la culture nipponne et sa vision de l'honneur.

Tout au long des épisodes, malgré les progrès faits par " le héros Blachhorme " il reste considéré comme un barbare. C'est intense, poétique et envoutant. Du coup, elle devient bien différente de la première mouture. Un seul bémol, le choix de " l'acteur barbare " Cosmos Jarvis, il n'a aucun charisme, et il semble à côté du rôle. Alors que tous les autres acteurs sont criants de vérité. Dommage, mais malgré cela c'est une belle série à voir impérativement.

**9- D'ARGENT ET DE SANG** - Une série de Canal + sur l'arnaque du siècle (les taxes carbone). Qualité du jeu des acteurs, un casting formidable, un beau scénario, même si des libertés sont prises avec la véritable histoire. Une première saison formidable et addictive. Vite la 2<sup>ème</sup>. A voir absolument.

# CULTURE

Musique & Livres

*Des lectures biens choisies m' instruisent  
sur l'homme et sur moi-même,  
sur le jeu des forces sociales,  
et aussi sur mon époque.*

*Simone de Beauvoir*



**1 - GAÉTAN ROUSSEL** - Un nouveau Gaétan Roussel avec **ECLECTIQUE**, un beau vinyle et encore un retour de 16 titres (8 inédits et 8 best off) un album de duos. Parfois inattendus, des univers qui n'ont rien à voir avec certains des interprètes et pourtant, ça fonctionne. Donc une rencontre avec des artistes qui ont enrichi son inspiration. Cela aurait pu s'appeler " ENSEMBLE " oui mais non, c'est **ECLECTIQUE**.

**2 - TEDDY SWIMS** - **I'VE TRIED EVERYTHING BUT THÉRAPY**. Révélé par Tik Tok, Teddy mélange les genres, la pop, le R and B, la soul américaine. Son premier album est vraiment top, et son titre hit " Lose control " est fabuleux. A vos platines !



**3 - NORAH JONES** - On ne la présente plus, l'album **VISIONS**, nous mène dans son univers, avec une inspiration venue au milieu de la nuit, ce moment où le sommeil vient. Elle se réinvente avec charme et ses mélodies qui nous emportent. Vinyle à acheter, si ce n'est pas déjà fait.



**4 - ALAIN CHAMFORT** - **L'IMPERMANENCE**, le dernier album d'Alain Chamfort. Après une carrière de 50 ans, il décide de mettre une fin à sa création avec cet opus. Un disque profond, particulier, de toute beauté. Ce 16 opus est peut-être le plus sophistiqué de l'éternel Dandy



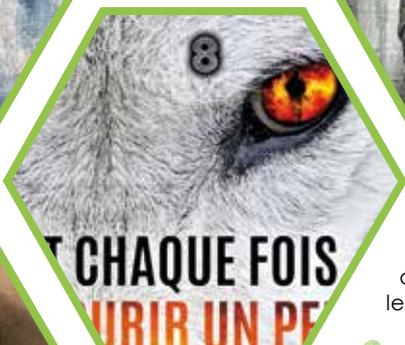
**5 - TEXAS** - Une belle compilation en piano voix, avec une sonorité soul, et même gospel. Texas revisite ses hits avec l'aide du pianiste américain Spooner Oldham. Un vinyle d'une grande pureté. Il s'agit du 10<sup>ème</sup> album avec 14 titres. Un vrai régal.



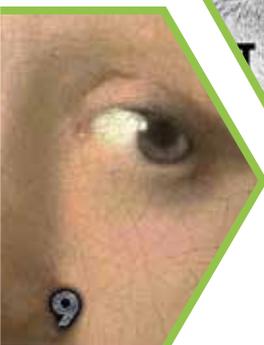
**6 - L'OPÉRATEUR** - Un récit d'un soldat des forces spéciales américaines, qui raconte avec passion ce qui se passe dans toutes ces opérations. Un témoignage exceptionnel du navy seal, ses missions et surtout un éclairage important sur ses épreuves. Un livre captivant.



**7 - LA TRILOGIE DES TEMPLIERS** - En 1095, le pape appelle à une conquête des lieux saints. Première croisade et quelques années plus tard Jérusalem étant prise par les croisés Hugh de Payns erre dans la ville, et il est envoyé pour découvrir un trésor caché dans la ville du Christ. On va apprendre comment le mouvement templiers va naître. Ce livre est le tome 1, les deux prochains continueront à nous emmener dans cette aventure.



**8 - ET CHAQUE FOIS MOURIR UN PEU** - Karine GIEBEL explore les violences psychologiques et physiques que rencontrent les humanitaires. Soigner, travailler comme infirmier dans des zones de guerre, devient vite insoutenable. Un roman que l'on ne peut lâcher, tant il est prenant. Tous les méandres de la folie humaine et la terrifiante barbarie dont l'homme est capable.



**9 - LES YEUX DE MONA** - Voici un ouvrage qui traite de la psychologie, de la philosophie et bien sûr de l'art et de sa transmission. Un beau roman qui décrit également 52 œuvres d'art. Un bel apprentissage. A lire impérativement.



## INGREDIENTS

- ✓ 2 Kg de belles courgettes
- ✓ 3 œufs.
- ✓ 300 g de riz (basmati)
- ✓ 1 oignon.
- ✓ 100g de gruyère râpé.
- ✓ 1 verre d'eau.

6 cuillères à soupe d'huile d'olive de qualité.  
1 cuillère à café de sel et un peu de poivre

## RECETTE

# Tian de courgettes

*au parmesan*

**Ce gratin niçois est pratiquement un plat complet et il pourra se manger aussi bien chaud que froid. C'est une recette rapide et facile, la réalisation ne vous prendra qu'une heure et quinze minutes.**



### Préparation et réalisation :

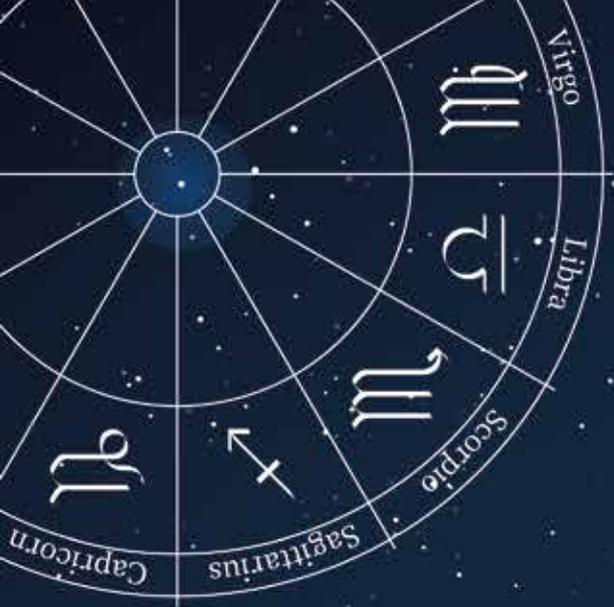
Tout d'abord, préchauffer le four à 180° ou thermostat 6.

Râper les courgettes, éplucher et émincer finement l'oignon.

Mélanger tous les ingrédients : courgettes, oignon, œufs, gruyère râpé, parmesan, riz, eau, huile d'olive, sel et poivre. Le tout dans un plat allant au four avec son couvercle.

Après avoir égaliser la surface, il suffira d'enfourner le plat au four pendant environ 1 heure.

*Bon appétit.*



# HOROSCOPE

## DES POLICIERS MUNICIPAUX

### À MÉDITER

#### **BELIER**

C'est dans l'obscurité que l'on voit les étoiles.

Martin Luther King

#### **TAUREAU**

Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles.

Oscar Wilde

#### **POISSON**

Les folies sont les seules choses qu'on ne regrette jamais.

Oscar Wilde

#### **GEMEAUX**

Les chaînes du mariage sont lourdes, il faut être deux pour les porter, parfois trois.

Alexandre Dumas

#### **CANCER**

Travailler sans discipline revient à laisser un navire sans gouvernail : il avance sans orientation ni destination précise.

Jael L Phania

#### **LION**

L'essentiel est de travailler dans un état d'esprit proche de la prière.

Henri Matisse

#### **VIERGE**

Le talent est une affaire de travail. Le génie est affaire de destinée.

Cédric Poquelin

#### **BALANCE**

La marche travaille le corps, le chemin travaille l'esprit, et le partage des deux avec un ami nous enrichit.

Laurence Maron

#### **SCORPION**

Si la vie nous meurtrit, nous ne devons pas la haïr, mais avoir le courage de se relever pour repartir.

Alain Kreutzer

#### **SAGITTAIRE**

Le temps mène la vie dure à ceux qui veulent le tuer.

Jacques Prévert

#### **CAPRICORNE**

La vie est vraiment simple, mais nous insistons pour la rendre compliquée.

Confucius

#### **VERSEAU**

La plupart des hommes font du bonheur une condition. Mais le bonheur ne se rencontre que lorsqu'on ne pose pas de condition.

Arthur Rubinstein



# PÈLE-MÊLE SUR NOS P.M.

LORS DE NOS DIVERS  
REPORTAGES, NOUS  
FAISONS DE NOMBREUSES  
PHOTOS. IL EST ÉVIDENT QUE,  
SEULEMENT UNE PETITE PARTIE EST  
CONSCRÉE À ILLUSTRER LES ARTICLES.  
AUSSI, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE FAIRE UN  
PÈLE- MÊLE DE PHOTOS DIVERSES, QUI  
NOUS L'ESPÉRONS FERONT PLAISIR  
AUX MERVEILLEUX MODÈLES  
QUE SONT LES POLICIERS  
MUNICIPAUX.















# A S V T



Dans notre revue, nous traitons exclusivement des Policiers Municipaux, pourtant au sein de nos diverses unités, nous avons aussi des ASVP. Sur la voie publique, comme dans l'administratif, ils sont devenus des partenaires indispensables et méritent également d'être mis à l'honneur dans notre revue. Dans les prochains numéros, un article leur sera consacré afin de mieux cerner le bénéfice de leurs actions et de mieux connaître ce métier qui mériterait un meilleur traitement.





# Syndicat National des **Policiers Municipaux**



## BULLETIN D'ADHESION

<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	<input type="checkbox"/> Changement d'option
--	--

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

 : \_\_\_\_\_  : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

**Catégorie :**

C

B

A

### Option d'adhésion :

<input type="checkbox"/> <b>Option 1</b>	Retraité, sympathisants	<b>89,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 2</b>	Personnel non encadrant (défense et protection juridique) *	<b>131,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 3</b>	Personnel encadrant C et D dirigeant une équipe **	<b>163,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 4</b>	Directeurs ***	<b>200,00 €</b>

\*Suivant conditions contractuelles imposées par l'assurance

\*\*Option 1 + conseils spéciaux encadrants

\*\*\*Option 1 + conseils spéciaux encadrants + assistance particulière

N.B. : La protection juridique est soumise à un délai de carence d'un an

### DEDUCTION FISCALE

**66% DE VOTRE COTISATION SYNDICALE EST DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS !!!!**

**Un reçu fiscal vous sera délivré sur simple demande au trésorier.**



# Syndicat National des **Policiers Municipaux**



MODE DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> <b>Par chèque</b>	Veillez envoyer par courrier votre bulletin d'adhésion dûment complété et signé, accompagné de votre chèque de cotisation annuel à l'ordre du SNPM. En cas d'adhésion en cours d'année divisez la cotisation par 12 et multipliez le résultat par le nombre de mois restant.
<input type="checkbox"/> <b>Prélèvement automatique</b>	N'oubliez pas de compléter et signer le mandat SEPA en 3 <sup>ème</sup> page de ce document. Veillez joindre un RIB OU RIP avec votre mandat SEPA
<input type="checkbox"/> <b>Paiement annuel</b>	<b>Montant de votre cotisation annuelle :</b> Ce montant sera prélevé à réception de votre adhésion, puis sera renouvelé chaque année en début d'année sans indication contraire de votre part.
<input type="checkbox"/> <b>Paiement trimestriel</b>	Premier prélèvement à réception de votre adhésion puis en début de chaque trimestre.
<b>Adresse postale du trésorier</b>	<b>SNPM</b> chez Monsieur Régis Valladeau 66 chemin des Bartavelles 83470 St Maximin la Sainte Baume
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>

Nous portons à votre connaissance qu'en cas de résiliation de votre part, l'article 10 des statuts du SNPM expose que : « tout démissionnaire devra donner sa démission par écrit, en recommandé avec accusé de réception et qu'il devra solder l'arriéré de ses cotisations ainsi que les 6 mois qui suivent le retrait d'adhésion, conformément à l'article L.2141-3 du code du travail »



# Syndicat National des Policiers Municipaux



<b>Mandat de prélèvement SEPA</b> 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <b>SNPM</b> à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <b>SNPM</b> . Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	
Référence unique du mandat :		Identifiant créancier SEPA : <b>IBAN / FR76 1027 8394 1000 0209 8660 120 BIC / CMCIFR2A</b>
Votre Nom		<b>SNPM</b> chez M. Régis VALLADEAU 66 chemin des Bartavelles 83470 ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME
Votre Adresse		
Code postal	Ville	
Pays	France	
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/>	
Païement :		<input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
A :	<input type="text"/>	Le : <input type="text"/>
Signature :		<input type="text"/>
		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. <b>Veillez compléter tous les champs du mandat.</b>

- Paiement par chèque annuel : Vous n'avez pas besoin de remplir le mandat SEPA
- Paiement par prélèvement automatique :  
Complétez (champs IBAN et BIC)  
Signez le mandat SEPA  
Joindre un RIB ou RIP avec votre mandat SEPA.